**L’adjectif *extrême* : sémantique, syntaxe et enjeux discursifs**

***Manuscrit d’un travail en cours***

Nous proposons dans ce texte une réflexion sur les effets de la position de l’adjectif *extrême*, en posant la question de ses emplois dans les discours des commentateurs de la vie politique.[[1]](#footnote-1)

**1. Valeurs et identité sémantique de l’adjectif *extrême***

*Extrême* s’applique seulement à certains noms[[2]](#footnote-2), dont on peut dégager quatre grands types principaux[[3]](#footnote-3) :

1. – Noms localisateurs (démunis d’autonomie référentielle) renvoyant à une forme, dimension, orientation dans un espace défini : *pointe, fond, limite, bout, bord, rebord, droite, gauche, fin, nord, sud, orient, ouest*… Tous peuvent être élément d’un syntagme prépositionnel de forme *à LE N de X*

2. – Noms renvoyant à des propriétés gradables, souvent dérivés ou apparentés morphologiquement à des adjectifs.

- Noms abstraits intensifs s’appliquant à des êtres humains :

 - de qualités morales : *sagesse, intelligence, prudence, gentillesse…*

- d’émotions ou sensations : *plaisir, répugnance, satisfaction, angoisse…*

 - d’états psychiques (*concentration, excitation, confusion, attention, tension…*) ou physiques (*fatigue, propreté, pâleur, fébrilité, décontraction…*).

- Noms de caractéristiques plus ou moins abstraites : *importance, gravité, difficulté, diversité, précision, rapidité, urgence, richesse, misère, pauvreté, maigreur, petitesse, beauté, chaleur, jeunesse…*

3. – Noms d’activités : *sport, activité*[[4]](#footnote-4)*, course, danse, randonnée…*

4. – Un ensemble disparate de noms de sens assez général : *personne, phénomène, climat, température, cas, forme, position, exemple, situation, état, geste, comportement, attitude, personnalité, paroles, discours*[[5]](#footnote-5)*, point de vue, idées, pensée*[[6]](#footnote-6)*…*

On peut faire correspondre ces types de noms aux trois valeurs régulièrement décrites par les dictionnaires :

- localisation dans un espace orienté (cf. *extrémité*) = tout à fait au bout d’un espace homogène (type 1) ;

- intensification (cf. *extrêmement*) = haut degré maximum (type 2) ;

- excès, phénomène hors norme (cf. *extrémisme*) (types 3 et 4).

Ces trois valeurs, pour être distinguables, ne sont pas totalement étanches.[[7]](#footnote-7) Il y a toujours un degré d’une propriété mobilisé par *extrême*, en même temps que l’idée d’une limite et de l’au-delà de cette limite.

*Extrême* dit qu’une propriété est vérifiée à un degré tel qu’une frontière est sur le point d’être franchie, au-delà de laquelle il est impossible d’aller. Ou bien on bascule dans ce qui n’est plus vraiment N, ou encore une entité en jeu (qui peut ou non être représentée par N) se met hors norme. De là l’abondance de noms du type 1 qui convoquent en eux-mêmes une frontière : *limite, bord, pointe, fond*… Mais un nom comme *est* donne aussi cet effet :

(18) « D'autres disaient que les Abenakis, « la tribu de l'aurore » […] qui résidait à l'**extrême** **est** du pays nouvellement exploré, et dont il reconnaissait avoir fréquenté quelques clans, l'avaient fait prisonnier […]. » M. Yourcenar, *Un homme obscur*, 1982.

On pourrait proposer pour *extrême* la caractérisation générale suivante :

Étant donné un domaine en jeu dans l’énoncé (qui correspond à N ou à un repère, une caractéristique de N), articulé à une propriété X (qui correspond ou non à N), *extrême* construit un degré de cette propriété au-delà duquel l’entité correspondant au référent du GN serait repérée par l’extérieur du domaine.

Marco Von Z, qui vit du trafic de drogue, l’entraîne dans une valse à mille fumettes. […] Pourquoi le plaisir à l’extrême conduit-il à l’asile ? Mathilde-Marie a failli y rester. Marco l’a tuée et sauvée. J-M. Thénard, Le Canard Enchaîné, 3.10.2018, « Cinquante nuances de shit*»*, à propos de *Babylone express* de Mathilde-Marie Malfilâtre.

intensification qualitative, situant l’occurrence de la notion dans une zone paradoxale du domaine : à la fois au centre du domaine, vérifiant les propriétés par excellence, mais dans un excès qui n’est pas loin d’en faire sortir : on retrouverait un fonctionnement de type « came », tel que développé par Sarah De Vogüé à la suite d’Antoine Culioli.

Ainsi, les *sports extrêmes* mettent en jeu par excellence le dépassement de soi caractéristique du sport, mais par la mise en danger du sujet, sont marginalisés.

**2. Effet de l’anté *vs* postposition de *extrême***

**2.1. Propriétés générales de l’anté- *vs* postposition de l’adjectif**

Comme toute construction syntaxique, la position de l’adjectif épithète contribue à la production du sens des énoncés dans lesquels elle entre. Une abondante littérature traite de cette question, dont nous ne pouvons nous faire l’écho ici.[[8]](#footnote-8) Nous nous bornerons à reprendre une proposition faisant l’objet d’un travail antérieur[[9]](#footnote-9), en retenant les propriétés suivantes des deux constructions :

- NA : les propriétés de N et celles de A se conjuguent secondairement aux opérations d’occurrenciation[[10]](#footnote-10) des notions. N dit ce qu’est le référent du GN, et A dit comment est ce même référent. On a deux opérations simples. Dès lors « être A » se déploie dans toute sa spécificité et son épaisseur sémantique.

- AN : A opère sur la notion N en construisant un point de vue sur le référent en tant que N. « Être A » n’est pas directement prédiqué du référent du GN. C’est la notion N « travaillée » par A qui fait l’objet d’une occurrenciation en une opération complexe. A ayant un statut d’opérateur peut voir la notion dont il est porteur réduite à telle ou telle de ses propriétés.

**2.2. Affinités d’*extrême* avec l’anté- ou postposition**

*Extrême* fait partie des adjectifs qui peuvent occuper les deux positions, sans différence sémantique évidente dans de nombreux cas. Dans la base catégorisée de Frantext, on relève 2621 occurrences de *extrême(s)* en antéposition et 1565 occurrences en postposition.[[11]](#footnote-11) Les noms présents le plus souvent dans les deux positions sont *limite, pointe, bord, importance, gravité, attention, tension, prudence, précision, rigueur, lenteur, fatigue, sensibilité.*

Les noms du groupe 1 ont davantage d’affinité avec l’antéposition d’*extrême*, et nombre de ceux du groupe 2 acceptent bien les deux positions.

On remarquera cependant que si *joie extrême*, comme *extrême joie*

A priori, seule la postposition est possible avec ceux des groupes 3 et 4, permettant d’intensifier une notion qui a priori n’a rien à voir avec une grandeur. Ainsi aura-t-on un *sport extrême* mais pas un *\*extrême sport*, un *comportement extrême*, et non un *\*extrême comportement*.[[12]](#footnote-12)

Nous n’avons pas trouvé de noms pour lesquels, l’antéposition étant attestée, la post-position d’*extrême* serait impossible.

Ce qui distingue 3 et 4 des noms du type 2 est le fait que ce n’est pas vraiment la propriété « être N » qui est en jeu. Ci-dessous, c’est moins « l’être exemple » que « l’être déforestation » qui est *extrême* :

(16) « Les collines lunaires qui entourent les Gonaïves (nord de Haïti) offrent un **exemple extrême** de déforestation qui perturbe gravement le cycle de l'eau et favorise les catastrophes naturelles dans le pays le plus pauvre du continent américain. » *La Dépêche*, 3.02.2009.

Dans certains cas la métonymie apparaît clairement. Ainsi, on parle de *vie extrême* pour les organismes qui se développent dans des environnements a priori abiotiques, ou encore ci-dessous, il s’agit d’un véhicule pour circuler dans des conditions extrêmes :

(17) Les règles de l’art pour la réalisation d’un véhicule extrême imposent de ne jamais dépasser la température fatidique du matériel en minimisant les résistances des fils conducteurs […]. Or, la mesure de la température du matériel sur un **véhicule extrême** est impérative […]. <https://books.google.fr/books>? isbn=2100593579

Il en va de même avec *quelqu’un d’extrême*, qui renvoie à une personne dont les positions, le comportement, l’engagement… sont extrêmes.

Ainsi, lorsque l’adjectif *extrême* qualifie un nom de type 3 ou 4, on n’a pas à proprement parler « N » à un haut degré (comme on a une intensification d’angoisse avec *angoisse extrême*). Un élément rapportable à N se trouve exacerbé, parfois au détriment d’un autre élément caractéristique de N (ainsi, la *danse de poteau extrême* n’a plus grand-chose d’érotique, le *sport extrême* valorise le risque plus que le développement physique, et les *idées extrêmes* perdent une part de leur intellectualité).

**3. Effets discursifs de la position d’extrême**

**3. 1. Emplois à valeur spatiale**

Lorsque les deux positions d’*extrême* sont possibles, la différence interprétative est plus ou moins marquée. On observe avec *sud* et *nord*, par exemple, que l’antéposition met en saillance la localisation, et la postposition la qualification :

(19) « Enriquez était un ingénieur chilien, réfugié en Argentine, livré au Chili où il était emprisonné, et Lopez avait été secrétaire du syndicat des mineurs de Bolivie, arrêté lors d'une grève, déporté au Chili avec une trentaine de responsables syndicaux, dans une prison de l'**extrême** **Sud**. » L. Schwartz, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, 1997

(20) « […] j'étais sage de renoncer au queshua [sic], cette langue d'ailleurs, selon mon père, non pas une vraie langue du vrai sud, mais celle d'un **sud** **extrême**, exacerbé, où il fait bien trop chaud. » Y. Berger, *Le Sud*, 1962

 (21) « En Russie, de grandes choses se préparent sans doute, derrière le calme apparent de ces jours. De l'**extrême** **nord** à Biarritz, les côtes sont fortifiées et de Port-Vendres à Athènes. » C. Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel*, 1985

(22) « Spécialiste de la croisière maritime et de la croisière fluviale depuis plus de 20 ans, notre agence vous propose des croisières en Méditerranée, des croisières lointaines dans les Caraïbes, en Amérique du Sud, des croisières dans les fjords et le **Nord extrême**, des croisières sur les plus grands fleuves, le Mékong, la Volga… » http://www.rive-gauche.fr/fr/vrg/destinations/get-all-by-nav/categoryCode/croisieres

Avec *extrême nord/sud*, on a essentiellement une référence à « être au nord », « être au sud », c’est-à-dire une situation relative dans les points cardinaux. Alors qu’avec *nord/sud extrême*, on a affaire à « être nord/sud », vérifiant par excellence les propriétés de *nord* et *sud* en tant que domaines notionnels.

Que se passe-t-il avec *droite* dans sa valeur purement spatiale ? Il ne peut s’agir, avec *extrême*, que de la zone droite d’un espace, et non de la localisation par rapport à un repère (*à droite du pylône*). On rencontre quasi exclusivement l’antéposition, et lorsqu’on oppose les deux constructions, la différence est ténue, comme on peut le voir ci-dessous :

(23) « Devant ces trois objets sont alignés plusieurs coraux et minéraux : une agate […], un autre fragment de corail ayant l'air d'une moufle, un éclat d'émeraude, […] et un bloc de pyrite dont les innombrables cristaux cubiques très finement striés brillent d'un éclat métallique. **À l'extrême droite de** la table, au-dessus d'une pile de feuilles de papier d'un format peu habituel (environ 40 x 30 cm), s'entassent cinq chemises roses ou vertes plus ou moins gonflées. » G. Perec, *L'infra-ordinaire*, 1989

(24) « Sur le mur même, […] un seau à charbon, […] s'adosse au radiateur, sur la plus basse des deux marches conduisant à la porte d'entrée, qui elle-même s'ouvre sur le ponceau. À travers elle (sa moitié supérieure est vitrée), on voit une plage de ciel blanc lumineux barré de deux fils électriques. Et, **à** **la** **droite** **extrême** **de** mon champ de vision, un haut de cyprès incliné sous le *cers* ; - et sur la table se trouvaient mes cahiers, […] tout ce qui m'accompagne partout ; […]. » J. Roubaud, *Le Grand Incendie de Londres*, 1989

??????De fait, la différence paraît purement stylistique : la postposition fait écart par rapport à l’antéposition banale, cette dernière figurant dans la description de Georges Perec qui est plus clinique et détachée que celle de Jacques Roubaud.

**3.2. Emplois à valeur intensive**

**4. Les emplois de l’adjectif *extrême* dans le champ politique**

Les noms *droite,* *gauche*, et *centre,* dans leur acception politique, entrent dans trois types de constructions : comme tête de syntagme nominal : *la droite/gauche, le centre* ; comme élément d’un syntagme prépositionnel introduit par *de* : *(être) de droite/gauche, du centre* ; ou par *à* : *(être) à droite/gauche, au centre (ø + de N)*.

« Les extrêmes »

« Jean-Marie Le Pen cible […] les catholiques en faisant référence à des propos tenus par des personnalités de cette religion : « Je pense, avec le cardinal de Retz, que « les extrêmes sont toujours fâcheux, mais que ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. » ». » discours 1995 – (Cuminal *et al.* 1998 : 150)

Jean-Marie Le Pen écrit en 1983 dans le *Quotidien de Paris* : « Que Philippe Tesson le veuille ou non, l’extrême-droite sent le soufre, que cette représentation soit justifiée ou non, on est obligé de tenir compte de la représentation que s’en fait le public. En politique, n’existe que ce qui paraît exister. » (Cuminal *et al.* 1998 : 225)

**4.1. Droite et gauche : sortie de route ou mise à l’index**

Les syntagmes *extrême droite* et *extrême gauche* sont des formes banales, marquées éventuellement par un trait d’union matérialisant la tendance à en faire un nom composé.

Remettre *extrême* en postposition restaure l’intégrité notionnelle et l’autonomie du nom et de l’adjectif. Ainsi, *droite extrême* reste dans le giron de la droite, correspondant à une sous-zone (même si très particulière) de la notion *droite*, ce qui n’est pas le cas d’*extrême droite*, qui n’est pas assimilable à un sous-type de *droite*. On comprend alors que la substitution de *droite extrême* à *extrême droite* pour désigner une formation politique puisse opérer sa réintégration au sein de l’une des composantes du spectre des partis « de gouvernement » (se déclinant en droite - centre – gauche), et à ce titre avoir une valeur atténuative, comme ci-dessous :

(32) « Pour le père, la République, c'est la Gueuse! La fille se pose en Jeanne d'Arc des valeurs de la République et de la Laïcité. La stratégie est limpide. Faire que le Front National ne soit plus un parti d'**extrême-droite**, mais de **droite extrême**. Nuance.» *Huffington Post*, déc. 2013.

Avec l’antéposition, nous avons vu (point 3) que l’occurrence de N peut être envisagée par opposition à d’autres occurrences d’autres notions. Cela coïncide avec le fait que *extrême droite* constitue une zone à part entière, dont la localisation est absolue et l’oppose à toutes les autres zones discrètes de l’échiquier. *Extrême droite* s’inscrit dans un spectre balayant tout l’espace politique, y compris le centre, la gauche, l’extrême gauche.

Le fonctionnement de l’adjectif *extrême* permet, dans l’acception politique de *droite*, d’opérer plutôt une localisation en antéposition, et plutôt une spécification qualitative en postposition. Dès lors *extrême* dans *droite extrême* va pouvoir qualifier directement le référent, et la valeur d’excès, ou « borderline », va pouvoir être mise en saillance, particulièrement en cas de focalisation sur *extrême*.[[13]](#footnote-13)

Ainsi, la valeur péjorative de l’une et l’autre expression ne passe pas par le même chemin. Dans les deux cas la présence d’*extrême* peut rejeter ce à quoi renvoie le GN dans « l’infréquentable ». Si avec *droite extrême*, « être droite » n’est pas questionné, par contre *extrême* s’applique pleinement au référent et présente celui-ci au voisinage d’un extérieur l’excluant de la normalité. Si avec *extrême droite*, l’association des deux notions est une reprise désignant une zone de l’échiquier politique consensuellement identifiée, cette zone est d’emblée marginalisée comme n’étant plus vraiment ou étant autre que *droite*.

Pour ce qui est de *droite extrême*, récemment installé dans les discours médiatiques, on reste dans la zone, banale, de *la droite*, alors qu’*extrême droite* définit une zone qui n’est pas loin de faire sortir de l’espace politique partageable. D’un autre côté, la focalisation possible sur *extrême* peut mettre en saillance la nature « hors du commun », « excessive » d’un aspect du référent du GN.

L’apparition de *droite extrême* au regard d’*extrême droite* est au départ un procédé stylistique. Le registre soutenu, ou le contexte intellectuel, des emplois de *droite extrême* sont liés au fait qu’il s’agit d’une figure assumée. Le syntagme fait l’objet d’une prise en charge énonciative (et même co-énonciative pourrait-on dire, tant la complicité avec les allocutaires est manifeste) dans l’énoncé où le rapprochement des deux notions est effectué (et non repris), pas-de-côté par rapport à l’expression *extrême droite* consacrée. Dans cette attitude discursive de recul créatif peuvent se reconnaître les analystes et critiques de la vie politique.

Il n’est pas exclu qu’à la longue *droite extrême* se banalise et devienne à son tour une étiquette préconstruite et largement partagée. On en a un avant-goût dans l’énoncé suivant, où l’emploi du déterminant *un* dit « de notoriété », tel qu’utilisé devant un nom propre, réserve le même traitement aux deux expressions :

(37) « Imaginons ce qu’une telle mesure [la déchéance de nationalité], une fois constitutionnalisée, deviendrait dans les mains d’une **droite extrême** ou d’une **extrême droite** ! » *L’Humanité Dimanche*, 4.02.2016.

Nous avons voulu analyser l’émergence d’une expression dans le champ politique, en mettant en œuvre l’étude de ses conditions d’emploi et celle des formes linguistiques (un adjectif, une structure syntaxique) qui s’y agencent. Nous espérons avoir montré qu’il est possible et fécond d’analyser des choix discursifs en termes d’opérations sémantiques.

On peut se demander pourquoi on ne retrouve pas une telle abondance avec le nom *gauche*. En effet, dans les deux cas les occurrences sont beaucoup moins fréquentes.

**4.2. Les limites de l’oxymore : *extrême centre***

Google : centre extrême : 1800 ; extrême centre : 22000

**Références**

Culioli Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l’énonciation*, T1, Paris : Ophrys, § « Sur le concept de notion » [1981] et « Representation, referential processes, and regulation » [1989].

De Vogüé Sarah, 2004, « Fugaces figures : la fonction énonciative des adjectifs antéposés », dans *L’Adjectif en français et à travers les langues*, Caen : P.U.C, p. 357-372

Flaux Nelly & Danièle Van de Velde, 2000, *Les Noms français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.

Forsgren Mats, 1978, *La Place de l’adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.

Manguin Jean-L, 2004, « L’évolution en français de l‘adjectif épithète vers la post-position : réalité syntaxique ou trompe-l’œil lexical ? » *7e journées internationales d’Analyse statistique des Données Textuelles.* CRISCO – CNRS.

Noailly Michèle, 1999, *L’Adjectif en français*, Paris : Ophrys.

Nølke Henning, 1996, « Où placer l’adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française*, n°111, p. 38-58.

Salles Mathilde, 2004, « Adjectifs “modaux” et adjectifs qualificatifs », dans *L’Adjectif en français et à travers les langues*, Caen, PUC, p. 463-474.

Saunier Evelyne, 2018a, ms, « L’*officiel passeport* et la *femme belle* : effets discursifs des écarts à la norme dans l’anté- ou postposition de l’adjectif ». [accessible en ligne à la page http://evelyne-saunier.eklablog.com/manuscrits-travaux-en-cours-a145673342.]

Saunier Evelyne, 2018b, à paraître, « *Droite extrême* vs *extrême droite* : échiquier politique et position de l’adjectif », *Mots*.

Waugh Linda, 1976, « The Semantics and Paradigmatics of Word Order », *Language*, vol.52, 1, p. 82-107.

Wilmet Marc, 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF.

1. Une étude est consacrée plus spécialement à l’émergence du syntagme *droite extrême* (Saunier 2018b). [↑](#footnote-ref-1)
2. Les adjectifs *grand*, *énorme*, *immense,* par exemple, ont un champ d’application beaucoup plus large. [↑](#footnote-ref-2)
3. Nous nous inspirons en partie de la classification de Nelly Flaux et Danièle Van de Velde (2000 : 75sqq.). [↑](#footnote-ref-3)
4. Par exemple pour référer à la via ferrata au-dessus de la canopée. [↑](#footnote-ref-4)
5. « c’est un discours extrême », Hervé Gardette à un partisan du PKK, France Culture, 9.02.2016. [↑](#footnote-ref-5)
6. « Demain : *la pensée extrême*, ou comment des hommes ordinaires deviennent fanatiques. » Annonce d’une émission sur France Inter, 10.02.2016. [↑](#footnote-ref-6)
7. Mathilde Salles (2004 : 472) a montré qu’il y a un continuum entre des valeurs modales et des valeurs qualificatives de certains adjectifs, et qu’une approche homonymique (par exemple, il existerait deux adjectifs *ancien*, l’un antéposé, l’autre postposé) pose plus de problèmes qu’elle n’en résout. [↑](#footnote-ref-7)
8. Pour une revue des différentes positions et discussions, voir en particulier Forsgren 1978, Wilmet 1986, Nølke 1996 et Noailly 1999. [↑](#footnote-ref-8)
9. Saunier 2018a. [↑](#footnote-ref-9)
10. Nous considérons, à la suite d’Antoine Culioli, qu’une notion, conçue comme un ensemble de propriétés physico-culturelles associables, dans le cas qui nous concerne ici, à un lexème, est mobilisée dans un énoncé à travers la construction d’occurrences, déterminées quantitativement et/ou qualitativement (Culioli 1990 : 52, 56-58 et 181-182). Nous employons « occurrenciation » pour désigner cette opération linguistique. [↑](#footnote-ref-10)
11. Pour la période des XXe et XXIe siècles, interrogation *&e(g=S) &mextrême* et *&mextrême &e(g=S)* le 25.02.2016. [↑](#footnote-ref-11)
12. Seul le chiasme maintient l’acceptabilité du proverbe *aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes.* [↑](#footnote-ref-12)
13. H. Nølke (1996 : 48) donne pour raison de l’opposition anté *vs* postposition de l’adjectif la focalisation de celui-ci (indépendamment de la focalisation du GN en bloc) possible seulement dans le deuxième cas. Ce phénomène, à notre sens, est plus une conséquence qu’une cause des relations sémantiques instituées par les deux constructions. [↑](#footnote-ref-13)